

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

La Bibliothèque Canadienne.

TOME IX. 1er. MAI 1830. NUMÉRO XXI.

HISTOIRE DU CANADA.

(CONTINUATION.)

APRÈS que les Anglais furent rentrés dans Québec, les Français s'emparèrent de la crête des hauteurs, à environ trois cents toises de la place, et y passèrent la nuit. Aussitôt après l'action, ils envoyèrent prendre possession de l'hôpital général, et y firent porter leurs blessés et ceux des Anglais.

Le côté de Québec, terminé par la côte d'Abraham et l'escarpement du fleuve, est le seul qui soit accessible : la distance est d'environ sept cents toises : il était défendu par une enceinte de six bastions revêtus et presque sur une ligne droite : un fossé peu profond, quelques terres rapportées sur la contre-escarpe, et six ou sept redoutes, construites par le général Murray, couvraient cette enceinte. Le terrain est partout pierreux sur les hauteurs, et devient presque un roc vif en approchant de la ville.

Après avoir reconnu la place, le général français décida qu'on commencerait par une parallèle aux hauteurs au front des bastions de St. Louis, de la Glacière et du Cap au Diamant, et qu'on y établirait des batteries, d'où l'on espérait faire brèche, malgré l'éloignement et la faiblesse du calibre des pièces, le revêtement étant mauvais dans cette partie, supposé que les secours qu'on attendait de France n'arrivassent pas.

Les travaux préparatoires durèrent depuis le 29 Avril jusqu'au 9 Mai ; le 10, les batteries de canons et de mortiers commencèrent à jouer sur la place, et le firent avec assez d'activité, mais sans beaucoup de succès, jusqu'au 15. Ce même jour, le chevalier de Lévis fut averti que deux gros navires, qui paraissaient être anglais, venaient d'arriver entre l'île d'Orléans et la Pointe Lévy. Une frégate anglaise était entrée, dès le 9, dans le port de Québec. Sur cet avis, le général français envoya ordre aux bâtimens de transport, où étaient les vivres, les munitions et une partie de l'artillerie, de se re-

tirer, et aux frégates de se tenir sur leurs gardes. Il fit replier l'artillerie de la tranchée, et donna des ordres pour le déblaiement de l'armée. Soit que les ordres envoyés aux vaisseaux eussent été reçus trop tard, ou qu'on n'y eût pas obéi assez promptement, les bâtimens anglais s'étant avancés le lendemain 16, sous les ordres du commodore SWANTON, les frégates françaises n'eurent que le temps de s'échouer, l'une un peu au-dessus du Cap aux diamans, et l'autre vis-à-vis de la Pointe aux Trembles, où on les brula, pour empêcher que les Anglais ne s'en rendissent maîtres. Une partie des transports et des petits bâtimens fut aussi détruite.

Le 21, le chevalier de Lévis, désespérant de voir arriver prochainement des renforts de France, et voyant son armée presque réduite aux seules troupes réglées, par la désertion de la plus grande partie des miliciens, et sur le point de manquer de vivres, se détermina à la renvoyer dans le gouvernement de Montréal, à l'exception d'un corps d'environ dix-huit cents hommes, qu'il laissa aux ordres de M. Dumas, pour occuper la Pointe aux Trembles, le fort de Jacques-Cartier et l'église de Déchambault.

Le siège de Québec, quoique de courte durée, donna lieu à plusieurs traits de bravoure et de générosité, (*) et suivant Mr. Smith, fournit à plusieurs des employés du gouvernement l'occasion d'augmenter leurs richesses. "Les estimations les plus frauduleuses, dit cet historien, quelque considérables qu'elles fussent, étaient approuvées et payées par l'intendant à Montréal." Il cite pour exemple un compte de trois cent mille livres que Cadet présenta au gouvernement, par le canal de son commis, pour trois cent mille paires de souliers de chevreuil, qu'il prétendait avoir été fournies pour les sauvages.

"D'après ce compte seul, continue-t-il, il est aisé de concevoir jusqu'où s'étendit ce péculat, chacun cherchant avidement à amasser de l'argent, et se montrant à peu près indifférent sur les moyens de le faire. Il se faisait constamment pour le service du roi, de grands approvisionnemens, dont la plus grande partie devenait la propriété des contracteurs, qui revendaient au gouvernement, à des prix exorbitants, ce qu'ils avaient si effrontément dérobé."

(*) Nous ne citerons que celui-ci : M. DUBUISSON, officier canadien, ayant été blessé grièvement, se retirait du champ de bataille. Ses deux fils, l'un âgé de 14 ans, et l'autre, de 15, servaient avec lui : ils apprennent l'accident arrivé à leur père, et sans différer, ils quittent leurs rangs, et se rendent en larmes auprès de lui. Le père, attendri d'abord, les embrasse et les serre contre son cœur : mais reprenant bientôt plus de force et de courage, « allez mes enfans, leur dit-il avec autorité, retournez à votre poste ; vous avez satisfait à la nature ; votre devoir et l'honneur vous appellent à la tranchée. »—Et ils retournent au combat.

Aussitôt après le départ des Français, le général Murray envoya un petit parti pour abattre les ouvrages qu'ils avaient élevés. Il sortit ensuite de la ville avec ses troupes, dans l'espoir de joindre leur arrière-garde; mais elle avait déjà passé la rivière du Cap Rouge. Le lendemain, il émana une proclamation dans laquelle, s'adressant aux habitans du pays, il disait, entr'autres choses : " Qu'il avait donné aux Canadiens assez de temps pour réfléchir sur la folie de leur conduite passée, et qu'en ne suivant pas l'avis qu'il leur avait donné, ils s'étaient attiré de nouvelles calamités; que s'il avait écouté la voix du ressentiment, ils avaient mérité par leur conduite le *châtiment* le plus rigoureux; mais que, guidé par des sentimens d'humanité, il s'efforceraient de les retirer de l'abîme où ils s'étaient plongés; que la nation la plus généreuse du monde leur offrait de nouveau sa protection, et que leur conduite passée serait oubliée, s'ils faisaient voir, par leur comportement à l'avenir, qu'ils étaient dignes d'une clémence aussi marquée; que le roi d'Angleterre, en même temps qu'il voulait se rendre maître du Canada, ne désirait pas régner sur une province désolée; que le libre exercice de leur religion, leurs lois, leurs coutumes seraient assurés aux habitans, s'ils se soumettaient à ses ordres; que la France, presque sans marine, était incapable de les secourir; que s'ils désiraient la tranquillité et la paix, leur unique ressource était leur union avec une nation riche et florissante, vu surtout le discrédit où était tombé le papier-monnaie dont le pays était comme inondé; que ce qu'ils avaient de mieux à faire était de mettre bas les armes, de demeurer tranquilles chez eux, et de ne donner aucune aide aux Français; qu'à ces conditions, il ne serait plus commis de *ravages*, et que le Canada serait à l'abri des maux et des horreurs qui, autrement occasionneraient inévitablement sa désolation et sa ruine."

Cette proclamation, dit Mr. Smith, à laquelle on donna toute la circulation possible, eut d'autant plus d'effet, qu'on apprit en même temps que le général Amherst devait descendre prochainement le St. Laurent avec une armée formidable, et que les nouvelles reçues de France, loin d'être rassurantes, étaient de nature à porter l'inquiétude et le découragement dans toute la colonie : on y apprenait non seulement que les secours qu'on avait attendus n'arriveraient point, parce que le peu de vaisseaux qui restaient à la France étaient bloqués dans ses ports, mais que les lettres de change tirées, l'année précédente, sur la trésorerie n'avaient point été payées, et que le pouvoir de l'intendant d'en tirer de nouvelles était suspendu. Le système financier de M. Bigot était devenu depuis longtemps l'objet de l'animadversion publique, et la cour de France avait fait

passer M. de TREMES en Canada, pour prendre des informations sur le sujet. Ce commissaire, homme de talent et de pénétration, découvrit bientôt les frauduleuses manœuvres de la société d'accapareurs dont il a été parlé plus haut, et la coupable connivence de l'intendant. D'après le compte qu'il rendit au ministre de la marine et des colonies, il fut décidé dans le conseil d'état, qu'il ne serait plus fait de paiemens avant la plus mûre considération ; mais comme il était nécessaire que le crédit du papier-monnaie se soutînt dans le pays, tant que les troupes du roi y demeureraient, le gouverneur et l'intendant eurent ordre de faire connaître aux habitans les arrangemens qui avaient été pris concernant les lettres de change et les ordonnances. Conformément à leurs instructions, ils adressèrent conjointement aux habitans du Canada une circulaire portant, "qu'ils venaient de recevoir une lettre du ministre des colonies, par laquelle il leur était ordonné de faire connaître que les événement qui avaient eu lieu mettaient sa majesté dans la nécessité de suspendre le paiement des lettres de change tirées sur la trésorerie ; que celles qui avaient été tirées en 1757 et 1758 seraient payées trois mois après que la paix aurait été conclue ; que celles de 1759 le seraient dix-huit mois après, et les ordonnances aussitôt que les circonstances le permettraient ; qu'ils avaient ordre d'assurer les habitans du Canada que rien qu'un manque total de fonds dans la trésorerie n'avait pu contraindre le roi à adopter ce plan de conduite envers des sujets qui lui avaient donné tant de preuves de fidélité et d'attachement, et que sa majesté était persuadée qu'ils attendraient avec patience et résignation le moment où tout ce qui leur était dû leur serait payé."

Le dérangement des finances de la France était réel ; et il n'y a guère à douter que le pécumat qui avait eu lieu dans ce pays n'y eût contribué jusqu'à un certain point. MM. De Vaudreuil et Bigot, et particulièrement le dernier, purent apercevoir dès lors l'orage qui se formait au-dessus de leur tête ; mais il n'y avait plus moyen de l'éviter.

(*A Continuer.*)

ACADEMIE DES SCIENCES, &c.

A la dernière séance de l'Académie Royale des Sciences, il y a eu quelque discussion relativement aux questions proposées par M. LACHAUSSE'r, qui prétend avoir fait la découverte du mouvement perpétuel, pour laquelle il demande une pension. Il paraît qu'il y a quelque temps, l'Académie avait

déclaré qu'elle ne s'occuperait plus de cette question, non plus que de celles de la quadrature du cercle et de la trisection de l'angle, problêmes dont elle regarde la solution comme impossible.—M. de BOISBERTRAND a soumis à l'Académie un plan inventé par M. DUPERA, graveur de Conflans, pour empêcher la contrefaçon des billets de banque. Ce plan consiste à appliquer simultanément deux impressions sur les deux côtés du billet.—M. Félix DURUT a présenté un mémoire relatif à l'emploi des chlorures d'alkali pour la désinfection des objets imprégnés de miasmes pestilentiels ; et MM. THENARD et MAJENDIE ont été chargés de faire rapport sur le sujet.—Il a été lu une lettre de M. PELLETIER, portant qu'il a extrait du carbonate de magnésie dans la proportion de cinquante pour cent de la production calcaire magnésienne des Vosges. Il espère qu'on pourra bientôt en obtenir suffisamment pour se passer de celui d'importation. Il a aussi préparé avec les mêmes substances du sulphate de magnésie qui a été vendu avantageusement sous le nom de sel anglais d'Epsom.—M. CHEVREUL a présenté en son nom et en celui de M. Thénard, un rapport relatif à un mémoire présenté dans la séance du 7, par M. SERULAS, ayant pour titre. "Action des différens acides sur l'iodate de potasse, et il a été décidé que son nom serait inscrit sur la liste des savans étrangers. M. Sérulas a ensuite communiqué les résultat d'une expérience très importante qu'il venait de faire sur l'acide iodique, qu'il a obtenu dans un état de cristallisation. Ce chimiste s'efforce de prouver dans son mémoire que les acides iodo-sulphurique, iodonitrique et iodo-phosphorique, mentionnés par DAVY, n'existent pas.

Un apothicaire de Bordeaux a annoncé à la Société pharmaceutique, à sa dernière séance, qu'il a découvert dans le bois, et particulièrement dans l'écorce du bouis, un principe alkalin, auquel il donne le nom de *buccine*. Ce principe, qu'il n'a pu obtenir qu'en poudre, sature les acides, et forme avec eux des sels in cristallisables. Ce nouveau principe, extrait du bouis, peut être employé en médecine : il a une action très sudorifique ; et dans le vrai, on voit le bouis classé parmi les sudorifiques, dans les anciens ouvrages sur la médecine et la pharmacie. La *buccine* a un goût très amer. A la société philomatique, où cette communication a été faite, M. DUPETIT-THOUARS a remarqué que la *buccine* pourrait probablement être employée avec avantage dans la manufacture de la bière."

Le Dr. SIEBOLD, envoyé du roi des Pays-Bas au Japon, a présenté à la Société Asiatique de Paris ; un ouvrage contenant le résultat de ses quatre années de résidence dans ce pays, lequel

doit être imprimé aux dépens de la Société. Il a aussi recueilli une bibliothèque japonaise de quinze cents volumes, un musée zoologique de 3000 échantillons, et un musée botanique de 200 espèces. Son compagnon, le Dr. BURGES, a formé une collection de minéraux.

Le capitaine BEAULIEU, officier français au service du pacha d'Égypte, a envoyé à un de ses amis en France, une collection d'antiquités et de curiosités, parmi lesquelles étaient quelques œufs de crocodiles. Pendant le passage ou la quarantaine, les œufs ont éclos, et lorsque la boîte a été ouverte à la douane, il en est sorti trois petits crocodiles. Ils avaient dévoré sur la route plusieurs rouleaux de papyrus et les bandages de la mommie d'une ibis, dont il ne restait rien que les ongles et quelques plumes. On prend beaucoup de soin de ces animaux, et l'on espère qu'ils arriveront vivants à Paris.

Journal Français.

ANTIQUITE'S.

LA société archéologique de Dieppe, sous le patronage de la duchesse de Berry, a fait récemment des excavations dans les environs de cette ville, près de ce qu'on nomme vulgairement le Camp de César, le cite actuel de l'ancienne ville de Limes, qui peut être regardé comme le *Pompeii* de la France. Le résultat des premières recherches, faites par ordre de la duchesse, à Candecôte, tout près des portes de la ville, a été la découverte de quelques fragmens d'un vase d'une grande beauté. Celles qui ont été entreprises dans le cours de la présente année, et faites en présence de son altesse royale, ont révélé l'existence d'un bourg gallo-romain, dont les ruines sont situées entre les villages de Braquemont et de Graincourt. Entr'autres restes d'antiquité, on a trouvé la représentation en terre cuite d'une femme assise et allaitant deux enfans. On a aussi trouvé en abondance des hameçons, des clous et autres instrumens, avec une belle urne de verre contenant une médaille d'Antonin le Pieux. On a depuis découvert une maison spacieuse consistant en une grande salle d'entrée, et une nombreuse suite de chambres qui se croisent. Parmi les articles qu'on y a trouvés sont plusieurs médailles de bronze, une épingle d'or délicatement tournée, un style pour écrire, une boîte à parfums d'argent fin, et une agathe enchâssée dans un bel anneau d'or, sur lequel sont gravés un petit oiseau et un motto dont il n'y a plus de lisible que es mots, *ave, mea*. Cet bijou a été présenté à la duchesse, sous la surveillance de laquelle il a été trouvé, et fait maintenant partie de la collection d'antiqui-

tés de Rosney. Le fauxbourg de la Barre et le voisinage de Polet ont aussi ajouté à ces dépouilles du monde romain celle l'ancienne Gaule. Les riches jardins qui occupent ces lieux mettent pourtant des obstacles sérieux sur la route de l'antiquaire : malgré cela, il a été trouvé occasionnellement par les propriétaires divers articles, qui ont été envoyés au musée de la société. Une des excavations faites à Candecôte a produit un nombre de petites assiètes d'or gravées en lozenges, en triangles et en quarrés, et dont plusieurs sont très joliment exécutées, et offrent des symboles caractéristiques de l'ancienne Gaule. Un casque de bronze, une variété d'anneaux de métal, des clefs, des pièces de monnaie du siècle de Pompée, et une nombreuse collection de médailles depuis le premier César jusqu'à Valens, ne forment pas présentement la partie la moins intéressante du contenu du musée. M. BROGNIART, de l'institut, et MM. BLAINVILLE et FERET sont infatigables dans leurs efforts pour donner des éclaircissemens sur ces restes curieux des siècles passés, et l'on peut attendre de leurs travaux beaucoup de renseignemens sur la statistique et la topographie.



VARIÉTÉS SCIENTIFIQUES.

D'après le calcul récent d'un astronome, avec un levier dont le point d'appui serait à 2000 lieues du centre de la terre, et avec une puissance égale au poids de 200 lbs, ou à la force d'un homme ordinaire, et une vitesse égale à celle d'un boulet de canon, placée à la distance de quatre gradillons de lieues, il faudrait vingt-sept milliards d'années pour faire mouvoir le globe terrestre d'un pouce. (*Crombie's Natural Theology.*)

La vitesse de la lumière est telle, qu'en une seconde de temps, ou durant une seule vibration du pendule d'une horloge, elle irait et viendrait de Londres à Edimbourg et d'Edimbourg à Londres, deux cents fois, et la distance entre ces deux villes est de 400 milles. Cette vitesse est si étonnante, que lorsqu'il fut pour la première fois constaté que la lumière se mouvait dans cette progression, le savant Dr. HOOKE dit qu'il croirait plus volontiers que le passage de la lumière d'un lieu à un autre était instantané, pour quelque distance que ce fût, que de lui supposer un mouvement progressif si inconcevablement rapide. Cette vérité a néanmoins été démontrée par un nombre de faits incontestables. (*Arnot's Elements of Physic.*)

On a dit que dans des circonstances favorables, une personne pouvait voir sur la surface de l'océan, à la distance de cent cinquante milles. On peut demander dans quelles circons-

tances un objet placé à la surface de la terre ou de la mer peut être aperçu à cette distance, vu qu'à cause de la convexité de la terre, il faudrait une élévation de près de trois milles pour le mettre au niveau de l'horizon, ou dans la ligne du rayon visuel, mettant à part l'aide de la réfraction. Peut-être les limites de la vision sont-elles inconnues, la distance à laquelle un corps peut être aperçu dépendant de sa grandeur, de l'intensité de sa lumière, et de l'état du milieu par lequel les rayons passent de ce corps à l'œil. Les planètes, quoique trop éloignées pour que leurs figures soient distinguées par l'œil nu, se laissent néanmoins appercevoir en conséquence de la lumière qu'elles réfléchissent ; au lieu que les étoiles fixes seraient absolument invisibles à cause de leur immense distance, si comme les planètes, elles ne brillaient que d'une lumière réfléchie. (*Magazine of Natural History*,

Le Dr. FORSTER a fait dernièrement une découverte très curieuse. Ce philosophe ingénieux, en renouvelant quelques expériences avec des télescopes à réflexion imparfaitement achromatiques, a trouvé que lorsqu'on faisait vibrer le verre objectif de manière à changer rapidement l'inclinaison de son plan par rapport aux objets célestes qu'on regarde, il en résultait une séparation des couleurs prismatiques. Quand ce mouvement de rotation était donné au verre de façon à faire prendre à l'étoile l'apparence d'un cercle de lumière, le cercle lui-même, formant un anneau en partie coloré, servait à distinguer la lumière primitive, ou directe, de la lumière réfléchie. (*Crombie's Nat. Theol.*)

Les botanistes ont énuméré environ cinq cents variétés d'herbes, et ont spécifié le nombre que choisissaient de préférence les différentes espèces d'animaux herbivores. Les chevaux, qui paraissent être plus délicats que les bœufs, les moutons, &c. mangent de 262 variétés, et en rejettent 212.

(*Ibid.*)

Les fleurs offrent des phénomènes curieux. Les variations de l'atmosphère ont une influence constante sur le safran, et l'on peut produire les mêmes effets par des moyens artificiels. Entr'autres résultats, les suivants ont été obtenus des expériences que nous avons faites sur le safran jaune, le printemps dernier. Les fleurs ayant été cueillies la nuit, lorsque leurs corolles étaient entièrement fermées, elles furent placées à la distance de près de trois pieds de deux chandelles allumées, et dans une température de cinquante degrés du thermomètre de Fahrenheit. Elles furent deux heures dans cette situation et à ce degré de chaleur, mais leurs pétales demeurèrent presque fermés. D'autres fleurs furent cueillies en même temps, et sou-

mises, sans lumière, à une chaleur élevée progressivement de soixante-cinq à quatre-vingt-quinze degrés. Quoi qu'elles fussent demeurées deux heures dans cette situation, il s'opéra en elles très peu de changement. D'autres fleurs furent aussi placées entre deux chandelles allumées, à environ quatre pouces l'une de l'autre, et à une température de soixante-dix à soixante-quinze degrés. En moins d'une heure, ces fleurs furent aussi épanouies qu'elles l'auraient été au soleil de midi. (*Botanic Garden.*)

M. Robert GRANT professeur d'anatomie comparative à Londres, a levé, dit-on, dans une lettre à l'Académie royale de Paris, toutes les difficultés qui ont été éprouvées dans la classification du groupe de *monotèmes*, nom donné par M. GEOFFROY à une classe d'animaux qu'il place entre les mammifères, les oiseaux et les reptiles. M. Grant décide que ces monotèmes ne peuvent convenablement être mis dans l'une des quatre classes d'animaux à vertèbres.

Affections nerveuses. Une impression faite sur une partie du corps produit souvent une affection nerveuse ailleurs et loin du siège original du mal. Une maladie du foie produit une douleur à l'épaule droite; une maladie du cœur occasionne une douleur au dos. Le Dr. WOLLASTON avait coutume de raconter le fait suivant : Il mangea un jour après le dîner une crème à la glace que son estomac ne put digérer. Ayant laissé la table pour se rendre au salon de compagnie, il se trouva boiteux en conséquence d'une douleur aiguë à la cheville du pied. Peu après, il eut des nausées; il s'en suivit un vomissement, et il se trouva tout à coup délivré de sa douleur au pied.

RECETTES UTILES.

Procédé économique pour imiter le papier d'argent. La connaissance du procédé suivant employé par les Chinois est due au P. DU HALDE : Prenez deux scrupules de gélatine, ou colle-forte de Flandres, faite de peau de bœuf; un scrupule d'alun et une pinte d'eau. Placez le tout sur un feu lent jusqu'à ce que l'eau soit presque entièrement évaporée : étendez quelques feuilles de papier sur une table, et étendez-dessus avec une brosse ou un pinceau deux ou trois couches de cette colle; prenez ensuite une poudre faite d'une certaine quantité de talc bouilli, et un tiers de la même quantité d'alun. Après avoir bien pilé ces substances, sassez-les; et après les avoir fait bouillir dans de l'eau, vous les ferez sécher au soleil, et les pilerez de nouveau. La poudre qui est alors très fine, doit

être passée à un sas très fin au-dessus des feuilles de papier préparées. La poudre de talc adhère très promptement ; on la fait sécher à l'ombre, après quoi on ôte la poussière superflue avec un morceau de coton. (*Journal des connaissances usuelles.*)

Ciment pour la porcelaine, le verre, &c. Mettez une once de mastic dans une quantité d'esprit de vin suffisante pour la dissoudre : prenez ensuite une once de colle de poisson, et la faites tremper dans l'eau jusqu'à ce qu'elle s'amolisse ; dissolvez-la dans de l'eau de vie jusqu'à ce qu'elle prenne la consistance d'une forte gelée, et y ajoutez une once de gomme ammoniacque. Mettez les deux mélanges ensemble dans un pot de terre, et exposez-les à une chaleur tempérée : lorsqu'ils seront bien mêlés, vous les mettrez dans une bouteille, que vous aurez soin de bien boucher. Quand voudrez vous servir de ce ciment, vous le mettrez dans de l'eau chaude jusqu'à ce qu'il soit devenu fluide, et vous l'appliquerez ensuite de la manière ordinaire. Au bout de douze heures, il sera pris, et la partie fracturée sera aussi solide que le reste. (*Ibid.*)

Moyen de préserver le fer de la rouille. Prenez de la cire vierge fondue, et frottez en l'article que vous voulez préserver de la rouille. Lorsque l'enduit sera sec, faites chauffer le fer, de manière à en pouvoir ôter la cire, et frottez-le avec un morceau de drap sec, jusqu'à ce que le premier poli soit rétabli. Par ce moyen, tous les pores du métal sont remplis sans qu'il perde rien de son apparence, et la rouille ne l'attaquera point, à moins qu'on ne le laisse imprudemment exposé à une humidité constante. (*Ibid.*)

Ciment de limaille de fer. Ayant réfléchi, il y a environ un an, (dit MAILLÈRE,) sur l'action du vinaigre dans la préparation du ciment connu sous le nom de *mastic de limaille*, qui se prépare de cette manière :—limaille de fer, ail et vinaigre, une quantité de chaque suffisante pour former une masse de consistance moyenne, je proposai de substituer au vinaigre de l'acide sulphurique dissous dans de l'eau, dans la proportion d'une once d'acide pour un litre (un peu plus de deux pintes) d'eau, et de rejeter l'ail comme inutile. Ce changement fut bientôt adopté par tous ceux à qui je le communiquai ; car le vinaigre coûte à Paris de huit à dix sous le litre, tandis que le prix de l'eau acidulée ne monte pas à autant de centimes. Aussi un architecte, à qui je l'ai communiqué, m'assure que ce changement, qui paraissait d'abord ne mériter aucune attention, occasionnera, dans Paris seul, une épargne de 10,000 francs annuellement, et mérite par conséquent d'être connu plus généralement. Ce ciment est particulièrement employé

pour fermer les joints des pierres dont la plupart des terrasses, &c. sont couvertes. Ce qui a lieu dans cette opération est aisé à concevoir : la limaille de fer dont les joints sont remplis, occupant un plus grand espace à proportion qu'elle s'oxide, et l'oxidation étant facilitée par l'action de l'acide dont la limaille est imprégnée, les joints se ferment exactement. (*Journal de Pharmacie.*)

Vernis noir résineux. Ce beau vernis, célèbre par son lustre et sa durée, se prépare de la manière suivante : Après avoir fait infuser dans de l'eau pendant un mois, les noix du *semacarpus anacardium* et les baies de l'*holigarna longifolio*, on les coupe transversalement et on les presse dans un moulin. Le jus exprimé est tenu pendant quelque temps dans un vaisseau, et l'on en ôte l'écume de temps à autre. La liqueur est ensuite transvidée, et l'on ajoute deux parties du *semacarpus* à une partie de l'*holigarna*. On étend ensuite le vernis comme on fait de la peinture, et on le polit, lorsqu'il est sec, en le frottant avec une pierre polie.

Manière de découvrir l'adultération du thé. Les Chinois mêlent souvent aux feuilles du thé celles d'autres arbrisseaux. On découvre aisément le fraude, en mettant dans une infusion de thé un grain et demi de sulfate de fer. Si l'infusion est de véritable thé vert, la solution placée entre l'œil et la lumière produit une teinte d'un bleu pâle ; si elle est de thé bou, la solution est de couleur bleue tirant sur le noir ; mais s'il y a adultération, elle offre toutes les couleurs, jaune, vert, noir, &c. (*Desmaret's Chemic Recreative.*)

Le thé pris fort et en grande quantité, produit l'exhilaration, un sentiment indéfinissable de légèreté du corps, comme si l'on touchait à peine la terre des pieds, et l'aggrandissement apparent de tous les objets qu'on a sous les yeux. Pris avec excès, il produit l'horreur mentale, une crainte insurmontable de mort subite, et des accès d'asphyxie. (*Cabinet Cyclopedia.*)

Un agriculteur du département du Jura a inventé une baratte au moyen de laquelle le beurre se fait mieux et en moins de temps qu'avec les barattes ordinaires. Quoique semblable à ces dernières à l'extérieur, elle en diffère en plusieurs points essentiels, et elle ne coute pas beaucoup plus. L'inventeur a pu connaître par deux années d'expérience combien elle leur est supérieure. (*Annales de la Société Linnéenne.*)

Un échantillon de la soie obtenue des vers élevés à Lille, dans les années 1828 et 1829, a été exhibé au musée d'histoire naturelle de cette ville. Ces vers ont été exclusivement nourris avec les feuilles de la *orsonera hispanica*, plante commune dans tous les jardins potagers de France, et vulgairement

nommée *salsifis*. Le bétail la mange avec avidité, et le lait des vaches en devient meilleur et plus abondant. On apprend aussi du Cap de Bonne Espérance, que l'éducation des vers à soie va probablement devenir une branche profitable d'industrie dans cette colonie. La soie qu'on y a obtenue est d'une belle qualité, et les vers y vivent bien en plein air.

Les observations suivantes faites par M. ALBERT, sont tirées des *Archiv der Deutschen Landwirthe*. C'est l'opinion générale parmi les agriculteurs que le transport des semences d'un lieu à un autre a une grande influence, non seulement sur la quantité, mais encore sur la qualité du produit; et que certains sols sont plus propres que d'autres à la culture de différentes plantes. C'est pour cette raison que dans tous les pays de l'Europe on fait venir la graine de chanvre de Riga, et que dans plusieurs cantons de l'Allemagne on achète l'avoine de semence dans certains villages exclusivement. M. Albert a scrupuleusement examiné les différentes opinions sur ces sujets, et en est venu aux conclusions suivantes : Il a trouvé qu'il était plus avantageux de prendre la semence dans les lieux où la plante-mère avait acquis le plus de développement. Ainsi, la meilleure méthode est de semer le bled sur un sol glaiseux plutôt que sur un sol sablonneux, attendu que les grains y sont plus gros et en plus grand nombre. Il dit que, comme la température du sol a une plus grande influence sur le développement des plantes que le climat même, l'opinion que les semences doivent être prises exclusivement au nord ou au sud est erronée. Les semences seront plus grandes ou plus petites à proportion des feuilles. Du bled pris d'un terroir sablonneux ne deviendra pas sur un meilleur sol supérieur à ce qu'il était sur le terroir sablonneux. Le changement de semence ne produit pas de soi le changement dans le produit; mais ce changement doit être attribué exclusivement à l'influence du sol, du climat et de la culture. Lorsque les graines seront semées dans différents sols alternativement, on verra prédominer les caractères distinctifs qui s'étaient développés antérieurement sur la plante qui avait été longtemps dans le même sol. Elle est fautive l'opinion que le bled dégènera, si la semence n'est pas changée; mais les gros grains doivent incontestablement être préférés aux petits. Il y a analogie, sous ce rapport, entre les plantes et les animaux. M. Albert termine en disant, que quelque soit l'influence de la culture, elle ne pourra jamais surmonter celle que les propriétés de certains terrains exercent sur la nature des végétaux. (*Lecture by Mr. Brodic.*)

M. D'ARCET a préservé du bled qui avait été infesté de calendres, pendant un temps considérable, en le mettant dans des vaisseaux auparavant remplis d'acide sulphurique. Toutes

les calendres périssent, et le bled cessa de souffrir. Non seulement on détruit par ce moyen les insectes qui se trouvent parmi les semences, mais on les empêche encore de s'y mettre. Comme il pourrait être incommodé de brûler du soufre dans les vais-eaux qu'on veut remplir d'acide sulphurique, nous indiquerons un moyen de remplacer l'acide et d'obtenir le même résultat. Tout ce qui est nécessaire c'est de bien saupoudrer les semences avec de la fleur de soufre, avant de les mettre dans des bouteilles ou autres vais-eaux, ou après les avoir mises dans les bouteilles, d'y ajouter du soufre en poudre, et de bien remuer le tout, de manière à mettre le soufre en contact avec toutes les graines. La présence du soufre préviendra entièrement l'attaque des insectes. (*Journal des connaissances usuelles.*)

ME'LANGES.

Sources d'eau douce au fond de la mer. Ces sources se trouvent près des îles de Bahrain et d'Arad, situées sur les côtes méridionales du golfe Persique. L'île de Bahrain est basse et plus fertile qu'aucune autre île de ce golfe. On y voit de très beaux bosquets de dattiers, et l'on y trouve l'eau la plus pure, peut-être, dans un grand étang, près du quel est une source, à deux ou trois milles de la ville de Monama. L'île d'Arad est à un mille et demi ou deux milles de celle de Bahrain, et le port pour les vaisseaux est entre les deux. Il y a de trois à quatre brasses et demie d'eau sur un fond de sable. C'est surtout au nord et à l'ouest d'Arad, à quelque distance de la grève, que jaillissent des sources d'eau douce de rochers couverts d'une ou deux brasses d'eau salée, selon l'état de la marée. Ces sources sont plus ou moins éloignées de la grève. Quand les pêcheurs ont besoin d'eau douce, ils vont avec leur bateau au-dessus d'une de ces sources : un des hommes de l'équipage muni d'une outre, plonge au-dessous de la surface de l'eau salée ; il place au-dessus de la source l'ouverture de l'autre, qui se trouve aussitôt remplie, et la vient vider dans une jarre jusqu'à ce qu'elle soit pleine. Quelques unes de ces fontaines jaillissantes sont à trois brasses de profondeur ; mais ceux qui y vont puiser de l'eau douce sont des pêcheurs de perles, accoutumés à plonger à douze et quatorze brasses d'eau. D'après ce que put apprendre le capitaine MAUGHAN, on a découvert une trentaine de ces sources dans les environs d'Arad et de Bahrain. (*New Philosophical Journal.*)

Le fait suivant, relatif aux quartiers d'hiver des grenouilles,
TOME IX. N^o. XXI. 62

pourra ne pas paraître déplacé. Desséchant un marais ou terrain sourceux, dans l'hiver de 1813 à 1814, j'en découvris une grande quantité, peut-être des centaines, enfouies à environ trois pieds au-dessous de la surface, à la source d'un cours d'eau d'une force plus qu'ordinaire. Lorsqu'elles furent découvertes, elles parurent inactives, mais non engouées et sans mouvement, et essayèrent de s'enfouir de nouveau dans le sable, que le courant de l'eau dégageait et emportait. La cavité où elles étaient paraissait avoir été creusée par elles, et de manière que l'eau y passait, et empêchait qu'elles ne ressentissent les effets du froid. En nétoyant des fossés, ou des mares d'eau stagnantes, durant l'hiver, je n'en ai jamais vu qu'au fond de l'eau, où l'on me dit qu'elles sont communes. Ne devons-nous pas inférer de là qu'elles cherchent instinctivement les sources, dont l'eau est moins sujette à geler et, comme dans le cas mentionné ci-dessus, elles étaient capables de mouvement, qu'elles ne sont pas absolument engouées par le froid durant l'hiver, mais qu'elles respirent dans l'eau ou dans les retraites qu'elles se sont creusées. (*Mag. of Nat. History.*)

La région qui peut être regardée comme la demeure habituelle du condor commence à une hauteur égale à celle de l'Etna, et comprend les couches d'air situées entre 9,600 et 18,000 pieds au-dessus du niveau de l'océan. Les plus grands individus de cette espèce que l'on rencontre dans la chaîne des montagnes de Quito, ont environ quatorze pieds entre les deux extrémités de leurs ailes tendues, et les plus petits n'en ont que huit. D'après ces dimensions et l'angle visuel sous lequel on voit quelquefois cet oiseau perpendiculairement au-dessus de sa tête, on peut juger à quelle hauteur prodigieuse il s'élève, quand l'atmosphère est sans nuages. Lorsqu'il est vu, par exemple, sous un angle de quatre minutes, il doit être à une distance perpendiculaire de 6,800 pieds. La caverne d'Antisana, située vis-à-vis de la montagne de Chussulongo, et d'où nous mesurâmes le vol de l'oiseau, est élevée de 12,958 pieds au-dessus du niveau de l'océan Pacifique. Ainsi, la hauteur absolue à laquelle le condor s'était élevé était de 20,834 pieds, hauteur, où le baromètre s'élève à peine à 12 pouces. C'est quelquefois un phénomène physiologique remarquable, que cet oiseau, qui continue à planer des heures entières dans des régions où l'air est si raréfié, descende tout d'un coup sur le bord de la mer, comme le long du penchant occidental du volcan de Pinchincha, et passe ainsi en quelques minutes par toutes les variations du climat. Il y a soixante ans, ULLOA exprimait son étonnement de ce que le vautour des Andes pouvait s'élever à une hauteur où la pression moyenne de l'air

n'est que de 14 pouces. A des hauteurs comme celles-là, l'homme se trouve généralement réduit à un état de débilité extrêmement pénible. Dans le condor, au contraire, l'acte de la respiration paraît se faire avec une égale facilité dans des milieux où la pression varie de 12 à 30 degrés. De tous les êtres vivants, c'est sans contredit celui qui peut s'élever à volonté à la plus grande distance de la surface de la terre. Je dis à volonté, parce que de petits insectes sont portés encore plus haut par les courans ascendants. Probablement la hauteur à laquelle le condor s'élève est plus grande que celle que nous avons trouvée par le calcul mentionné ci-dessus. Je me rappelle que sur le Cotopaxi, dans la plaine de Suniguacu, couverte de pierre ponce, et élevée de 13,578 pieds au-dessus du niveau de la mer, je vis un oiseau à une telle hauteur, qu'il ne me paraissait que comme un point noir. La transparence de l'air des montagnes est si grande sous l'équateur, que dans la province de Quito, comme je l'ai dit ailleurs, le puncho, ou manteau blanc d'une personne à cheval, se distingue à une distance horizontale de 84,000 pieds. (*New Philosophical Journal.*)

Habitation extraordinaire. Les rives septentrionales de l'Orenoque, le grand fleuve de l'Amérique méridionale, sont couvertes d'une espèce de palmiers qui produisent une matière farineuse appelée *sago*. Tout le pays où ils abondent est sujet à de grandes inondations, et les branches touffues de ces arbres offrent l'apparence d'une forêt qui s'élève du sein des eaux. Le navigateur qui passe le long du *delta* de l'Orenoque est surpris de voir les cîmes de ces arbres couvertes de feux. Ces feux sont allumés par les Guanaques, peuples sauvages, qui habitent depuis des siècles ces districts marécageux, et qui se mettent à l'abri des inondations, en établissant leur demeure dans les palmiers. Ils étendent dans les branches des nattes qu'ils couvrent de terre glaise, et allument sur ce foyer humide les feux nécessaires à leur bien-être. Sir Walter RALEIGH a vu ces sauvages, et en parle assez au long dans sa relation. Le palmier fournit à cette race grossière et aux autres tribus qui habitent le golfe de Darien, et les terres marécageuses situées entre la Guarapatha et les bouches de la rivière des Amazones, une habitation sûre au milieu des inondations auxquelles ces contrées sont sujettes. Il leur fournit aussi dans son fruit, son écorce farineuse, sa sève abondante en sucre, et ses tiges fibreuses, une nourriture agréable au goût, du vin à boire et du fil pour faire des cordages et des hamacs. "Il est curieux de voir, dit HUMBOLDT, dans le plus bas degré de la civilisation, l'existence d'une race entière d'hommes dépendant d'une seule espèce de pal-

mier, de la même manière que ces insectes qui ne se nourrissent que d'une seule espèce de fleur. (*Library of entertaining Knowledge.*)

Les annales de l'art, ne font mention d'aucun vase aussi extraordinairement grand que celui que le roi de Suède a fait placer dans le jardin zoologique, au-devant de sa maison de campagne, dans la " Vallée des Roses," près de Stockholm. Il a été fait d'un seul bloc pesant 800 lbs. de cargaison (*ship lbs*), à Elfdal, dans la Dalécarlie, et exécuté d'après un dessin du professeur FREHLESTIN, copié d'un vase gigantesque de marbre. Son poids est de 55 lbs. de cargaison ; il a neuf pieds de hauteur et douze pieds de diamètre dans sa partie supérieure. Le bassin contient 750 gallons. Le porphyre est extrêmement dur, d'un rouge brillant tacheté de points blancs, verts et noirs, et d'une espèce qu'on n'avait trouvée jusqu'ici qu'en petits échantillons. Le pied ou piédestal est de granit non poli, et a trois pieds de hauteur. On l'a transporté par terre et par eau d'une distance de 360 milles d'Angleterre, mais le pied seul a pu être tiré par des animaux : le vase lui-même a été traîné par de 120 à 200 hommes, sur des charriots ou des traîneaux, précédés d'une troupe de musiciens. Il a fallu pour le faire passer, abattre des ponts, en changer la construction, ou les soutenir avec des poutres et des madriers. (*Foreign Literary Gazette.*)

En Dannemarc, où il y a de grands espaces de terre couverts de chênes et de hêtres, on a remarqué que la foudre tombe vingt fois plus souvent sur un chêne que sur un être. Quelques observateurs pensent que cette circonstance est due à la forme différente de ces deux espèces d'arbres. (*Time's Telescope.*)

L'*Almanac de St. Petersbourg*, publié sous les auspices de l'Académie, contient entr'autres faits historiques et statistiques, les époques suivantes des progrès de la Russie dans la civilisation : Il s'est écoulé 366 ans depuis la réunion de tous les états sous un même souverain ; 277, depuis l'ouverture du premier port de mer, Archangel ; 266, depuis l'établissement de la première imprimerie à Moscow ; 202, depuis l'établissement de la première fonderie de fer natif ; 134, depuis l'existence d'une flotte nationale ; 127, depuis la fondation de St. Petersbourg ; 51, depuis la découverte des mines d'or ; 47, depuis l'établissement des écoles élémentaires ; 29, depuis la destruction de la flotte russe près de Tcheshmé, et l'abolition de l'inquisition secrète et de la torture ; 27, depuis le premier voyage russe autour du monde, et la fondation de l'université de Darpat, et 17, depuis l'ouverture de la bibliothèque impériale.

L'or abonde dans les Célèbes. Les *Transactions de la Société de Batavia* contiennent un mémoire particulier sur les mines d'or de cette île, par un fonctionnaire qui en a visité les montagnes. Il est probable qu'un géologue en découvrirait encore davantage. Mais il y a, du moins près des côtes, des districts habités par des peuples sauvages et féroces qui opposeraient des obstacles insurmontables aux recherches scientifiques. Les Européens exploiteraient avec profit les richesses des montagnes de Célèbes. Les naturels en tirent aussi parti; mais ils procèdent sans art, et avant de chercher de l'or, il faut qu'ils consultent un *taleaga* ou devin, qui lui-même consulte le chant des oiseaux et fait un sacrifice. (*Westminster Review.*)

Toutes les tribus nomades de l'Asie centrale se servent de thé comme d'un article de luxe. Ils l'obtiennent directement de la Chine, mais il ne ressemble pas du tout au nôtre; il est en pains presque aussi durs et aussi compacts que la brique. Les gens pauvres, qui n'ont pas le moyen de se le procurer en briques, quoiqu'il soit à très bas prix, y substituent les feuilles des plantes suivantes: *badane* (*saxifraga crassifolia*), *badgey*, (*tamarix germanica*), *khatatsa* (*potentilla rupestris* et *fructicosa*), *nakhatsa* (*glycyrrhiza hirsuta*), *serlik*, (*polypodium fragrans*). Ils y ajoutent les racines d'une espèce de *sanguisorba* appelé *chudon*, au Mogol, ainsi que les semences du *tsartsa* (*acer tartaricum*), après en avoir ôté l'enveloppe. Les Kalmouks ajoutent aux feuilles mentionnées ci-dessus les semences du *temehn tchiké* (*lapathum acutum*), et la racine de la plante appelée *ovldæ ebessoun*, qui est extrêmement astringente. (*Voyage de Potocki.*)

D'après un rapport adressé de l'île de Syra, le 24 Septembre dernier, à la Société des Ecoles Britanniques et Etrangères, de Londres, il paraît qu'il a été établi des écoles lancasteriennes dans les îles et villes suivantes de la Grèce.

A Syra, une école fréquentée par 500 enfans; à Zea, une école; à Andros, deux écoles, l'une de 140, et l'autre de 120 enfans; à Tino, une école de 150 enfans; à Myconi, une école de 155 enfans; à Samos, deux écoles; à Kalumno, une école de 80 enfans; à Naxos, deux écoles, l'une de 180, et l'autre de 100 enfans; à Paros, une école de 106 enfans; à Anasi, une école; à Santorin, une école; à Gambusa, une école de 80 enfans; à Thermia, deux écoles; à Egine, une école; dans la Morée, plusieurs écoles.

ANECDOTES.

Un jeune prédicateur, homme de bonne mine, qui avait un beau geste, une voix de tonnerre, et tous les agrémens de la déclamation, étant monté en chaire, perdit tout à coup la mé-

moire, et oublia entièrement son sermon. Descendre de la chaire, cela lui eût été trop honteux ; entreprendre de parler, il ne savait comment s'y prendre. Que faire en cette perplexité ? Il se résout à demeurer ferme, à user de sa voix et de son geste, sans rien prononcer que des paroles imparfaites ou décousues ; des *car*, des *mais*, des *si*, des *messieurs*, des *paradis*, des *enfers* &c. Jamais prédicateur ne parut avoir plus de feu ; il tonnait, il gestitulait, il faisait des exclamations, frappait des pieds et des mains : toutes les voutes de l'église retentissaient des éclats de sa voix. L'auditoire béant était dans un silence profond ; chacun avançait sa tête et redoublait d'attention, pour entendre ce qui ne pouvait être entendu. Ceux qui étaient près de la chaire disaient : Nous sommes trop proches ; ceux qui étaient plus éloignés se plaignaient de ce que par leur éloignement ils ne pouvaient rien comprendre. Enfin notre prédicateur tint son auditoire trois quarts d'heure en haleine, et se retira avec l'applaudissement de toute l'assemblée, qui se promettait bien de mieux choisir une autre fois ses places.

Un paysan, chargé de fagots, criait, dans les rues, *gare, gare*, afin qu'on se détournât. Un jeune homme vêtu de soie ayant négligé de se retirer, fut accroché par un de ces fagots, qui fit une furieuse brèche à son habit. Le jeune homme cite le paysan devant le commissaire. Rendu chez ce dernier, le paysan ouvre la bouche sans dire mot. Etes-vous muet, lui dit le commissaire ? et le paysan de ne point répondre ! C'est malice de sa part, dit le jeune homme : il se tait faute de bonnes raisons ; il n'est pas muet, car il criait à pleine tête : "Gare, gare !" Si cela est, dit le commissaire, vous avez tort de vous plaindre.

FREDERIC GUILLAUME, père du grand FREDERIC, de Prusse, peignait, on croyait peindre, mais ses ouvrages n'étaient que de grossières ébauches. Tel n'était pas pourtant le langage de ses courtisans, lorsqu'ils s'étendaient sur le mérite de l'Appelle couronné. Un jour sa majesté les gratifia de la vue d'un nouvel échantillon. Supposez, dit le roi, que quelque grand peintre, RUBENS, RAPHAEL, par exemple, ait fait ce tableau, croyez vous qu'on en donnerait un prix considérable ? Sire. répondit le baron de POLNITZ, qui passait pour le plus adroit et plus flatteur des courtisans prussiens, je puis assurer votre majesté qu'un connaisseur ne pourrait pas offrir pour un tel tableau moins de 25,000 florins. Eh ! bien, baron, s'écria le monarque flatté, vous allez recevoir une preuve de ma munificence : prenez le tableau pour 5,000 florins, que vous allez me payer comptant, et comme je désire vous rendre service, je vous donne la permission de le revendre. Ah ! Sire, s'écria le baron, qui se trouvait pris dans son propre piège, je ne puis consentir à tirer avantage de la générosité de votre ma-

jesté. Point de replique, dit le roi : je sais que je vous fais un beau présent sur lequel vous gagnerez 15,000 florins ou davantage ; mais votre zèle pour mon intérêt a été prouvé, et je vous dois quelque récompense. Votre goût pour les arts et votre attachement à ma personne vous rendent digne de cette marque de mon estime.

A une table d'hôte, en Allemagne, la conversation tomba dernièrement sur le talent extraordinaire de PAGANINI. Un individu, qui se trouvait présent, offrit de parier qu'à un concert qui devait être donné ce soir même, le célèbre musicien serait déconcerté, si l'on substituait un autre instrument à celui sur lequel il jouait ordinairement. Le pari ayant été accepté, le parieur eut l'adresse de changer le violon de Paganini pour un méchant rebec. Comme le concert allait commencer, le musicien s'aperçut du tour qu'on lui avait joué ; mais sans perdre contenance, "Messieurs et Mesdames, dit-il, je m'aperçois qu'on a mis un autre violon à la place du mien ; l'art pourtant n'est pas dans le bois, mais dans moi. Il commença alors à jouer, et tira du misérable instrument les sons les plus harmonieux qui eussent jamais ravi son auditoire. Le pari fut perdu ; mais le parieur avait disparu, et avec lui le violon de Paganini.

POUR LA BIBLIOTHEQUE CANADIENNE.

Qu'on applaudisse, ou qu'on censure,
 B....., soyons ponctuels :
 Ne disons point, à tort, venus de la nature
 Et le geste et le ton, qui sont habituels.
 Sans doute, ce serait manquer de savoir-vivre
 Que de critiquer dans un livre,
 Même de vive-voix, une bosse, une pié-bot,
 Un vice du corps, en un mot.
 Mais en est-il ainsi des défauts d'habitude ?
 Non, l'homme peut en être averti pour son bien,
 Lorsque de s'en défaire il se fait une étude.
 Ce qui, dans ton discours, m'a semblé sec ou rude,
 Peut être ou n'être pas un défaut, j'en convien,
 Ou plus grand peut être le mien,
 Aux regards de la multitude.
 Mais, à ton tour, tu conviendras,
 Et sans détour et sans litige,
 Que, repris à propos, sage est qui se corrige,
 Fou, qui ne se corrige pas.

M. B....D.

SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE ET HISTORIQUE, &c.

A une assemblée générale extraordinaire de la Société Littéraire et Historique (de Québec,) tenue hier dans les chambres de l'institution, il a été soumis une liste d'instrumens astronomiques, d'appareils électriques et chimiques, de globes, &c., laquelle ayant été approuvée, il a été ordonné que les articles fussent importés pour l'usage de la Société, les fonds à cet effet ayant été fournis par l'octroi libéral de la Législature, dans sa dernière session. On a procédé ensuite par ballote à l'élection des présidens des différentes classes, et le résultat a été comme suit : Pour celle de Littérature, &c. J. C. FISHER, L. L. D; d'Histoire Naturelle, &c. le Dr. SKEY; des Sciences, &c. le Révérend D. WILKIE A. M.; des Beaux-Arts, &c. G. W. WICKSTEED, écuyer.

Un jeune homme de Longueuil a tué, dimanche dernier (18 Avril), un beau cygne ou pélican blanc, qui, avec plusieurs autres, paraissait diriger son vol vers des régions lointaines. Cet oiseau, quoique commun dans les parties septentrionales de ce continent, ne s'était presque jamais montré, à ce que nous croyons, sous notre latitude. Il avait huit pieds entre les extrémités des ailes, cinq pieds de la queue à la tête, et pesait de trente à quarante livres. Il s'éleva une espèce de contestation, ou une vive concurrence, pour sa possession, entre quelques messieurs de la Société d'Histoire Naturelle, qui désiraient l'avoir pour leur Musée, et Mr. CAJETAN LEBLANC, qui ayant acquis le Cabinet de Curiosités de feu Mr. T. DELVECCHIO, fait des arrangemens pour le rouvrir sur un plan plus étendu. Mr. Leblanc l'emporta sur ses concurrens, en offrant un plus haut prix. (*Montreal Gazette.*)

RÉGISTRE PROVINCIAL.

MARIÉS :—À Montréal, le 21 Avril dernier, par Messire DUFRESNE, Mr. E. W. DODGE, à Dlle Julie DEROME;

À Québec, le 24, Mr. Collin M'CALLUM à Dlle Charlotte POZER.

DÉCÉDÉS :—À St. Philippe, le 13 d'Avril dernier, Mr. Benjamin SINGER, cultivateur, âgé de 25 ans;

À St. Jacques, le 16, Louis PIGNETTE, écuyer, Capitaine de milice;

Le même jour, à Berthier, à l'âge de 19 ans, Mr. P. C. ROLLAND d'ARMINAULT, fils de G. Rolland d'Arminault, écuyer;

À St. Roch, le 18. après une longue maladie, Messire LORANGER, ci-devant Curé de St. François, île d'Orléans;

À St. Eustache, le 19, Auguste GLOBENSKY, écuyer, Médecin, âgé d'environ 76 ans;

À Berthier, le 28, Mr. Édouard LANGEVIN, Marchand, âgé d'environ 95 ans.